

Réf: Dossier 383744

Avis de constitution

SOCIETE « TELLY'A »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22/01/2025 reçus par Me KONE AFFOUSSIÉTOU OUATTARA, et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TELLY'A »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- L'achat, la vente et la construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- La prise à bail avec ou sans promesse de vente, la mise en valeur, l'exploitation, la location et l'échange de tous terrains et immeubles bâtis ;
- La gestion immobilière ;
- Tous travaux de BTP ;
- L'aménagement foncier ;
- L'Import-Export ;
- Diverses prestations et services ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes susceptibles de contribuer à sa réalisation ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M BAMBA LANCINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00659 du 12/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09361/GTCA/RC/2025 du 12/02/2025

